

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 1^{er} avril 2015 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Ghislain Lanoix
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
M. Simon Simard

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2015-04-76 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h 00, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2015-04-77 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois d'avril tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
Mercredi 1^{er} avril 2015 à 20 h
Ordre du jour

1. **Ouverture de la séance et présences**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal du mois de mars**
4. **Correspondances :**
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 Modification de la tarification – Contrat d'assurance collective
 - 4.2.2 Rabais sur l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue
 - 4.2.3 Avis de paiement - Constat d'infraction
 - 4.2.4 CPTAQ – Dossier 408207
 - 4.2.5 Programme de la TECQ 2014-2018
 - 4.2.6 Compensation tenant lieu de taxes
 - 4.2.7 Travaux à faire – Fabrique de St-Mathieu
 - 4.2.8 Avis de paiement – Projet 86-880-1186 PDRF
 - 4.2.9 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
5. **Administration**
 - 5.1 Adoption des comptes payés et à payer
 - 5.2 Octroi du contrat de nivelage des chemins – été 2015
 - 5.3 Embauche de l'ouvrier municipal – Saisonnier
 - 5.4 Balayage des intersections
 - 5.5 Renouvellement du contrat d'assurance
 - 5.6 10^e Cyclo-don – 30 mai 2015
 - 5.7 Kiosque d'information touristique au Refuge Pageau
 - 5.8 Convocation à une séance extraordinaire – Adoption des règlements d'urbanisme
 - 5.9 Autorisation d'achat – tracteur à pelouse
 - 5.10 Autorisation d'achat – faucheuse
 - 5.11 Prêt du sous-sol de l'église – Camp d'été théâtral
6. **Forêt**
 - 6.1 Entente de service – CvAF St-Mathieu-d'Harricana
7. **Urbanisme**
 - 7.1 Avis de motion – Règlement révisant le plan d'urbanisme
 - 7.2 Avis de motion – Règlement de zonage
 - 7.3 Avis de motion – Règlement de lotissement
 - 7.4 Adoption du projet de règlement Plan d'urbanisme # 225
 - 7.5 Adoption du projet de règlement de zonage # 226
 - 7.6 Adoption du projet de règlement de lotissement # 227
8. **Varia**
9. **Période de questions**
10. **Levée de la séance**

Adoptée

2015-04-78 3. Adoption du procès-verbal du mois de mars

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2015.

Adoptée

4. Correspondances

2015-04-79 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondances informatives.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance

4.2.1 Modification de la tarification-Contrat d'assurance collective

Mention est faite concernant la modification de la tarification suite à la hausse des taxes.

4.2.2 Rabais sur l'adhésion à Tourisme Abitibi-Témiscamingue

Mention est faite concernant le remboursement auquel la Municipalité est admissible.

4.2.3 Avis de paiement-Constata d'infraction

Mention est faite concernant le remboursement reçu.

4.2.4 CPTAQ-Dossier 408207

Mention est faite concernant la correspondance reçue.

4.2.5 Programme de la TECQ 2014-2018

Mention est faite concernant l'autorisation de la programmation partielle déposée.

4.2.6 Compensation tenant lieu de taxes

Mention est faite concernant le dépôt de la compensation tenant lieu de taxes de 74,00 \$.

4.2.7 Travaux à faire- Fabrique de St-Mathieu

Mention est faite concernant la correspondance reçue et les travaux à réaliser.

4.2.8 Avis de paiement- projet 86-880-1186 PDRF

Mention est faite concernant le remboursement de 3 868,13 \$ pour le projet de déboisement et l'élargissement d'un sentier municipal réalisé dans le cadre du Programme de développement régional et forestier de la MRC d'Abitibi.

2015-04-80 4.2.9 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QUE le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal permet aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures routières;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit d'investir annuellement des montants dans son infrastructure routière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire investir des montants d'argent de façon durable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait une priorité de l'amélioration de l'intersection du chemin de la Pointe et de l'Église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal consistant à effectuer des travaux de redressement de la courbe et de changement d'un ponceau à l'intersection du chemin de la Pointe et de l'Église.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5. Administration

2015-04-81 5.1 Adoption des comptes payés et à payer

Comptes payés et à payer mars 2015

PAYÉ DANS LE MOIS

Salaire des employés	10 528,08 \$	
Salaire des élus	2 922,76 \$	
		13 450,84 \$
Les entreprises Roy et Frères inc. 40 % contrat déneigement (2/3)	34 587,39 \$	
		34 587,39 \$
Zip lignes poteaux pour panneaux sentier PDRF	253,86 \$	
		253,86 \$
régie des alcools, course et jeux 2 Permis de réunion 2 et 9 mai souper dansant+eaudacieux	84,00 \$	
		84,00 \$
SOPFEU cotisation générale janvier à mars 2015	254,62 \$	
		254,62 \$
Roger Boulianne Remboursement bottes et gants	186,24 \$	
		186,24 \$
	TOTAL	48 816,95 \$

ACCÈS D

Hydro-Québec électricité de rue	179,68 \$	
		179,68 \$
Télébec Ltée Téléphone bureau mars	267,10 \$	
		267,10 \$
Téledistribution Amos inc. internet janvier	91,93 \$	
		91,93 \$
Télus Mobilité cellulaire SV mars	46,45 \$	
		46,45 \$
Services des cartes Desjardins Repas conseil février, cyberimpact, frais	216,68 \$	
		216,68 \$
Alliance Mobilité Bell cellulaire DG février	39,49 \$	
		39,49 \$
	TOTAL	841,33 \$

PAR CHÈQUE

Ass des directeurs municipaux du Qc Formation ADMQ Environnement et responsabilités municipales	328,83 \$	
		328,83 \$
Bigué Avocats services juridiques mars	59,02 \$	
		59,02 \$
Bois Turcotte Ltée sel à glace, colle à bois, silicone	52,23 \$	
		52,23 \$
Fabrique de St-Mathieu commandite pour le bulletin paroissial	100,00 \$	
		100,00 \$

Canadian Tire Mélangeur (cuisine shv)	103,47 \$	
		103,47 \$
MRC Abitibi 1er versement Quote-part 2015	56 526,00 \$	
		56 526,00 \$
Les entreprises Roy et Frères inc. 48 tonnes d'abrasifs février 6,5 h pour passer le peigne	1 476,28 \$ 1 008,91 \$	
		2 485,19 \$
Marcel Baril Ltée asphalte froid 2 palettes	849,31 \$	
		849,31 \$
Matériaux 3+2 matériaux pour tablettes salle d'archives	66,88 \$	
		66,88 \$
Petite Caisse Timbres, frais formation, pepsi, act. Bel âge, diésel,	356,89 \$	
		356,89 \$
Ville d'Amos écocentre+LET janvier et février	3 995,26 \$	
		3 995,26 \$
Zip lignes panneaux chaussée inondée+ numéro civique	152,35 \$	
		152,35 \$
Infotech Achat d'une banque de 14 h	1 207,24 \$	
		1 207,24 \$
Téléthon la ressource Don	50,00 \$	
		50,00 \$
Poste Canada Journal mars	40,64 \$	
		40,64 \$
Fondation de l'hôpital Ste-Justine Contribution 2015	50,00 \$	
		50,00 \$
Sécuriplus Inspection+batteries+ampoule+extincteurs recharge+temps	573,94 \$	
		573,94 \$
CSST ajustement cotisation 2014	111,67 \$	
		111,67 \$
Loisir sport Abitibi-Témiscamingue Cotisation 2015	85,00 \$	
		85,00 \$
Pétrole Alcasyna essence camion mars	130,24 \$	
		130,24 \$
Multilab analyse eaux usées mars	64,97 \$	
		64,97 \$
Ministère des Finances du Québec Frais d'émission autorisation sentier	371,37 \$	
		371,37 \$
Promutuel Boréal Assurance automobile + John Deere	680,16 \$	
		680,16 \$

Commission scolaire Harricana		
Formation Outlook	468,73 \$	
		468,73 \$
Sylviculture Lavérendrye Inc.		
PRAIF 1er au 31 janvier 2015	5 345,74 \$	
Fardier – entretien de chemins	774,37 \$	
Entretien chemins+transport bois de chauffage	1 149,75 \$	
Entretien de chemins	829,12 \$	
		8 098,98 \$
Sanimos inc		
Conteneurs EVW mars	160,97 \$	
Collecte ordures - mars	4 442,83 \$	
		4 603,80 \$
Accord Financial inc.		
Eau mars	832,00 \$	
		832,00 \$
Lysanne Bisson		
Remboursement des raquettes	66,05 \$	
		66,05 \$
Petite caisse poste		
Remboursement des timbres	195,46 \$	
		195,46 \$
Véronique Trudel		
couteau, remb dîner ADL	15,96 \$	
		15,96 \$
Location Élite		
camion eau novembre+février	374,48 \$	
		374,48 \$
Municipalité de La Corne		
congrès+cotisation COMBEQ+formation eaux	311,78 \$	
		311,78 \$
Coopérative de développement région		
formation CDR-VT	51,74 \$	
		51,74 \$
Club du Bel âge		
Aide financière 2015	500,00 \$	
		500,00 \$
Desjardins Sécurité financière		
assurance collective mars et avril	1 444,90 \$	
		1 444,90 \$
Plomberie Les Eskers		
plombier	836,45 \$	
		836,45 \$
la société en commandite Gaz Métro		
gaz naturel février	162,56 \$	
		162,56 \$
Les Équipements Jules Grondin		
Huile pour tracteur	88,56 \$	
		88,56 \$
Croix-Rouge Canadienne - Abitibi		
Contribution 2015	100,00 \$	
		100,00 \$
Sébastien Morand		
Remboursement taxi pour cuisine +	20,00 \$	
		20,00 \$
Agathe Lemay		
entretien sentier 7 h	175,00 \$	
		175,00 \$

Foresterie SLEJ Travaux Récolte de bois	63 331,39 \$	
		63 331,39 \$
GCR 750959 Amos 4 rims de roues + installation	519,35 \$	
		519,35 \$
Féd. Interdiscipl de l'horticulture Dépliants bande riveraine+répertoire	62,09 \$	
		62,09 \$
	TOTAL	150 699,94 \$
	GTOTAL	200 358,22 \$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de mars pour un total de 200 358.22\$

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-82 5.2 Octroi du contrat de nivelage des chemins-été 2015

CONSIDÉRANT que la Municipalité a été en soumission auprès d'au moins deux fournisseurs comme le prescrit le code municipal pour les contrats de 100 000\$ et moins;

CONSIDÉRANT que quatre (4) fournisseurs ont déposé une offre et que les quatre (4) sont conformes dont voici le détail;

Entreprises Marco Genesse	47 675,50 \$ taxes incluses
Entreprises Roy et Frères	52 636,41 \$ taxes incluses
Béton Fortin Inc.	52 579,90 \$ taxes incluses
La Société d'Entreprises Générales Pajula Ltée.	82 944,49 \$ taxes incluses

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'octroyer le contrat de nivelage des chemins à Entreprises Marco Genesse pour la saison estivale 2015.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-83 5.3 Embauche de l'ouvrier municipal-Saisonnier

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier saisonnier est vacant depuis que monsieur Verreault a accepté le poste de responsable des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a embauché en mars dernier monsieur Roger Boulianne à titre d'ouvrier municipal à temps partiel pour répondre à des besoins ponctuels afin de pourvoir au déneigement de la patinoire et à d'autres travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à embaucher monsieur Roger Boulianne également à titre d'ouvrier saisonnier pour une période approximative de 26 semaines de travail d'avril à novembre de chaque année et aux conditions salariales établies.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-84 5.4 Balayage des intersections

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité procède annuellement au balayage de ses intersections;

CONSIDÉRANT QUE le coût annuel associé à cette opération est de moins de 25 000\$, il s'agit d'un contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale à engager les dépenses pour que le travail soit réalisé.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-85 5.5 Renouvellement du contrat d'assurance

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers de renouveler le contrat d'assurance en responsabilité civile avec la Promutuelle Boréal.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-86 5.6 10^e Cyclo-don-30 mai 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le passage des vélos le samedi 30 mai 2015 sur le territoire de la Municipalité dans le cadre du 10^e Cyclo-don de la Ressource et de réserver le Mirad'Art si besoin.

Adoptée

2015-04-87 5.7 Kiosque d'information touristique au Refuge Pageau

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'appuyer le projet de kiosque d'information touristique que Tourisme Amos-Harricana souhaite implanter au Refuge Pageau en signifiant notre intérêt par une lettre d'appui.

Adoptée

5.8 Convocation à une séance extraordinaire-Adoption des règlements d'urbanisme

Ce sujet est annulé.

2015-04-88 5.9 Autorisation d'achat-tracteur à pelouse

Il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à procéder à l'achat d'un tracteur à pelouse jusqu'à concurrence de 5 000 \$ et de financer l'achat à partir du fonds de roulement.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-89 5.10 Autorisation d'achat-faucheuse

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à procéder à l'achat d'une faucheuse jusqu'à concurrence de 10 000 \$ et de financer l'achat à partir du fonds de roulement.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2015-04-90 5.11 Prêt du sous-sol de l'église-Camp d'été théâtral

CONSIDÉRANT QUE le conseil a rencontré les Productions Côté-Vivand qui souhaitent offrir deux (2) semaines de camps de jour axés sur le théâtre et l'improvisation à St-Mathieu-d'Harricana;

CONSIDÉRANT QUE les camps de jour s'adressent aux jeunes de 6 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE les camps de jour sont offerts à tous, peu importe le lieu de résidence;

CONSIDÉRANT QUE les camps doivent se dérouler du 10 au 14 août 2015 et du 17 au 21 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE Productions Côté-Vivand demandent à la Municipalité de leur prêter le sous-sol de l'église gratuitement du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h30;

CONSIDÉRANT QUE Productions Côté-Vivand s'engagent à remettre les lieux propres et en ordre à la fin de chaque journée;

CONSIDÉRANT QUE le sous-sol de l'église serait disponible le soir et les fins de semaine pour d'autres utilisations;

CONSIDÉRANT QUE Productions Côté-Vivand souhaitent également utiliser les différentes infrastructures de la Municipalité, telles que les parcs et terrains de jeux lors des journées de camp;

CONSIDÉRANT QUE chaque camp comprendra un minimum de 10 et un maximum de 15 enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil avait prévu en 2016, dans le plan d'action de la politique familiale et des aînés, de travailler à augmenter l'offre de services de loisirs pour les jeunes de 6 à 12 ans pendant la période estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt du sous-sol de l'église et l'utilisation des différentes infrastructures de la Municipalité aux Productions Côté-Vivand pour la réalisation des camps de jour à condition :

QU' un protocole d'entente soit signé afin d'établir clairement les responsabilités de chacun;

QUE Productions Côté-Vivand fournissent à la Municipalité une copie de leur assurance responsabilité civile;

QUE le 13 août, le camp de jour partage les locaux avec l'infirmière qui tient sa clinique de vaccination;

QU'il est entendu que dans le cas de funérailles, la priorité est accordée au comité de repas et que Productions Côté-Vivand doivent trouver un autre lieu pour tenir son camp de jour;

QUE Productions Côté-Vivand confirment la tenue des camps de jour au plus tard le 16 juin 2015;

ET de mandater madame la directrice générale Anne-Renée Jacob, à titre de représentante de la Municipalité pour la signature du protocole d'entente.

Adoptée

6. Forêt

2015-04-91 6.1 Entente de service- CVAF St-Mathieu-d'Harricana

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers de mandater monsieur le maire Martin Roch et madame la directrice générale Anne-Renée Jacob pour signer l'entente de service avec Sylviculture La Vérendrye afin de leur confier le mandat de gestion de l'entente de délégation de gestion pour la convention d'aménagement forestier de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

7. Urbanisme

7.1 Avis de motion – Règlement révisant le plan d'urbanisme

Monsieur le conseiller Félix Offroy donne un avis de motion concernant l'adoption à une séance ultérieure d'un règlement intitulé : Règlement Plan d'urbanisme

7.2 Avis de motion – Règlement de zonage

Monsieur le conseiller Simon Roy donne maintenant un avis de motion concernant l'adoption à une séance ultérieure d'un règlement intitulé : Règlement de zonage

7.3 Avis de motion – Règlement de lotissement

Monsieur le conseiller Éric Arseneault donne maintenant un avis de motion concernant l'adoption à une séance ultérieure d'un règlement intitulé : Règlement de lotissement

2015-04-92 7.4 Adoption du projet de règlement Plan d'urbanisme # 225

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Simard et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 225, intitulé *Règlement plan d'urbanisme*, tel que déposé.

Adoptée

2015-04-93 7.5 Adoption du projet de règlement de zonage # 226

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 226, intitulé *Règlement de zonage*, tel que déposé.

Adoptée

2015-04-94 7.6 Adoption du projet de règlement de lotissement # 227

Il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Lanoix et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 227, intitulé *Règlement de lotissement*, tel que déposé.

Adoptée

8. Varia

8.1 Rencontre avec monsieur le ministre Moreau

Mention est faite concernant la rencontre prévue avec monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire.

8.2 Exigences des institutions financières

Mention est faite concernant les nouvelles exigences des institutions financières lors de l'achat d'une maison à St-Mathieu-d'Harricana.

9. Période de questions

Une citoyenne s'informe de la procédure pour prendre connaissance d'une correspondance reçue et déposée au conseil lors d'une séance précédente.

Également, des directives concernant le respect de la vie privée des membres du conseil sont également échangées. Il est mentionné que tous sujets ou commentaires en lien avec les affaires municipales doivent être transmis au bureau municipal. Il n'est pas autorisé de contacter les membres du conseil à leur domicile ou sur leur lieu de travail, à moins d'autorisation de leur part.

2015-04-95 10. Levée de la séance

À 21 h 16, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière